

«Malgré tout, on ne s'en est pas si mal sortis!». Parcours de transition à la vie adulte à la sortie d'un placement extrafamilial

Tristan Coste

Abstract

Despite everything, we didn't do so badly!” Transition to adulthood from out-of-home care
The article focuses on the transition to adulthood after leaving out-of-home care. The period of transition to adulthood presents many challenges in terms of training, social and professional integration and, more broadly, attaining independence. Based on 20 biographical interviews conducted in the cantons of Fribourg and Neuchâtel with people placed in care between the 1950s and 1980s, this article focuses on several significant elements of this transition: the first job, economic independence, and marriage. The stories show that people leaving out-of-home care often have to face this period alone and with limited human capital. The socio-economic context of these years, which was more favorable to professional integration without a diploma, played a positive role, particularly for men. For men, the transition to adult life was often delayed, sometimes for years after the placement, whereas it was more immediate for women.

Although for most the transition was achieved, inequality, arbitrariness and abuse remain central issues that continue to resonate in the stories decades later.

À partir des années 1960, à la suite de l'effet des changements économiques et sociétaux des Trente Glorieuses, les temporalités et les modalités du passage à la vie adulte se sont révélées être uniques dans leur complexité et leur importance. Si traditionnellement les principaux marqueurs de cette transition (insertion professionnelle, indépendance économique et résidentielle, mise en couple et parentalité) se déroulaient de manière simultanée, ils sont dorénavant de plus en plus désynchronisés.¹ Autrement dit, les transitions à l'âge adulte impliquent depuis cette période davantage de changements de statut multiples et interdépendants, chacun d'entre eux entraînant

¹ Marlis C. Buchmann, Irene Kriesi, Transition to Adulthood in Europe, in: Annual Review of Sociology 37 (2011), p. 481–503.

de nouveaux enjeux et de nouvelles opportunités.² Il s'agit également d'une période de la vie durant laquelle de nombreux jeunes ont obtenu le niveau d'éducation et de formation qui constituera souvent la base de leur vie d'adulte, ce qui en fait une étape charnière.

Qu'en est-il pour les personnes qui ont été placées en institution ou en famille d'accueil? Sont-elles exposées à des risques et à des défis spécifiques lors du passage à la vie adulte? Est-ce que leur transition à la vie adulte revêt des contours particuliers?

La littérature scientifique s'accorde d'abord pour dire que les personnes placées sont largement défavorisées en termes de chances dans la vie, surtout lorsqu'on les compare aux enfants élevés dans leur famille biologique.³ En Suisse, plusieurs recherches ont montré que le bien-être et le développement individuel des enfants et des adolescents placés étaient très peu pris en considération et elles mettent notamment en évidence la déficience de l'éducation dans les institutions et le peu de possibilités de formation.⁴ Dans le prolongement, d'autres études ont souligné que les personnes placées couraient un risque plus élevé de chômage⁵ et connaissaient des difficultés en matière d'intégration sur le marché du travail.⁶

Dans les recherches internationales, c'est particulièrement la pression temporelle liée à la transition qui est mise en avant pour les personnes sortant d'un placement extrafamilial. Celles-ci doivent en effet faire face à

2 Michael J. Shanahan, *Pathways to Adulthood in Changing Societies: Variability and Mechanisms in Life Course Perspective*, in: *Annual Review of Sociology* 26 (2000), p. 667–692.

3 Philip Mendes, Dee Michell, Jacqueline Zara Wilson, *Young people transitioning from out-of-home care and access to higher education: a critical review of the literature*, in: *Children Australia* 39/4 (2014), p. 243–252.

4 Martin Lengwiler [et al.], *Bestandsaufnahme der Bestehenden Forschungsprojekte in Sachen Verding- und Heimkinder. Bericht zuhanden des Bundesamts für Justiz EJPD*, Bern 2013.

5 Thomas Gabriel, Renate Stohler, *Chapter Switzerland*, in: Mike Stein, Emily Munro (éds.), *Young Peoples Transitions from Care to Adulthood, International Research and Practice*, London 2008, p. 197–208.

6 Ruth Ammann, Alfred Schwendener, *«Zwangslagenleben». Biografien von ehemals administrativ versorgten Menschen*, Zürich 2019.

des transitions «accélérées et compressées», car différents aspects de leur vie – comme la formation, l'insertion professionnelle, la fin de la prise en charge et l'autonomisation – se déroulent en parallèle et dans un laps de temps très court.⁷

De plus, la fin du placement extrafamilial est considérée comme un événement définitif, sans possibilité de retour en cas de difficultés. En ce sens, les personnes concernées ne bénéficient pas de la même gamme étendue et variée d'options de parcours de vie que leurs pairs non placés. La plupart d'entre elles ne peuvent pas compter sur leurs parents biologiques pour obtenir un soutien émotionnel, social, pratique ou financier.⁸

Basée sur un corpus de vingt entretiens biographiques⁹ effectués dans les cantons de Neuchâtel et de Fribourg avec des personnes placées en institution et / ou en famille d'accueil sur une période allant de 1950 à 1980, notre contribution vise à montrer que la transition à la vie adulte n'est pas la même pour les hommes et les femmes et qu'elle comporte des difficultés particulières. Cette transition instantanée à la vie adulte mise en évidence pour les personnes placées est avant tout féminine. Pour appuyer notre propos, nous reprenons une conception classique en sociologie francophone¹⁰ en distinguant deux dimensions de la vie adulte: l'accès à l'autonomie et l'accès à l'indépendance économique. La première se réfère à la capacité qu'a un individu à se donner ses propres lois. La deuxième correspond à la possibilité de vivre sans dépendre d'autrui grâce à des ressources économiques suffisantes. Si la fin du placement, considérée

7 Mike Stein, Emily R. Munro (éds.), *Young People's Transitions from Care to Adulthood: International Research and Practice*, London 2008.

8 Mike Stein, *Research Review: Young people leaving care*, in: *Child & Family Social Work* 11/3 (2006), p. 273–279.

9 Chacun de nos entretiens biographiques comporte des éléments, parfois fort détaillés, sur les principaux marqueurs de cette transition à la vie adulte (premier emploi, indépendance économique, mise en couple). Cela tient bien sûr à l'orientation que nous avons donnée aux entretiens. Pour certains entretiens particulièrement complets sur ces points, nous avons ainsi des informations depuis la sortie du placement jusqu'à aujourd'hui, c'est-à-dire sur des décennies.

10 François de Singly, *Penser autrement la jeunesse*, in: *Lien social et Politiques* 43 (2000), p. 9–21.

comme la première étape de la transition, est similaire avec une rupture et un manque d'accompagnement et de préparation à la sortie, la suite diffère. Les hommes privilégient dans un premier temps l'autonomie avant une insertion plus durable dans le monde du travail. Les femmes favorisent quant à elle l'indépendance économique, particulièrement par l'entremise de la vie conjugale et familiale.

Comme le souligne la suite de notre argumentation, ces parcours d'entrée dans la vie adulte demeurent fragiles. Les hommes sans diplôme sont particulièrement exposés au risque de perdre leur emploi à la suite des bouleversements importants que connaît le contexte économique en Suisse dès les années 1970. Les femmes ne sont toutefois pas préservées. Plusieurs d'entre elles connaissent des divorces. Le fait qu'elles exercent souvent un emploi à temps partiel dans des secteurs du marché du travail féminins mal rémunérés accroît encore leur vulnérabilité économique. Le monde du travail leur offrant peu de mobilité professionnelle, elles ont moins l'opportunité, comparativement aux hommes, d'accroître leur capital humain et sont par conséquent plus dépendantes de leurs relations à autrui.

Ces transitions à la vie adulte s'inscrivent bien sûr dans un contexte historique et socio-économique spécifique. La contribution d'Aurore Müller dans ce présent numéro sur la formation des jeunes placés à Fribourg et Neuchâtel entre 1950 et 1980 met en évidence les différences cantonales en matière de développement économique, de politique de formation et d'évolution de la conception du placement extrafamilial. Ces différences cantonales s'incarnent en partie dans les formations suivies par nos témoins.¹¹

11 Pour Neuchâtel, toutes les personnes, hormis une femme née dans les années 1940, ont au moins eu l'opportunité de commencer une formation, et la majorité des témoins a pu terminer un apprentissage. Pour Fribourg, la situation est plus contrastée. Plusieurs témoins n'ont pu véritablement suivre une formation professionnelle pendant les mesures de placement. Les raisons sont multiples et il est délicat d'en tirer une conclusion définitive en se basant sur un nombre si limité de témoignages. La différence se situe aussi et surtout au niveau du genre. Les femmes qui ont pu suivre une formation professionnelle se sont retrouvées face à un choix très limité et dans des secteurs peu valorisés économiquement. Pour les hommes, l'éventail des formations professionnelles était plus important mais restait principalement limité à deux domaines: les métiers de la vente et du bâtiment. Un seul témoin a eu l'opportunité de poursuivre des études supérieures.

En nous fondant sur vingt entretiens biographiques,¹² l'objectif n'est évidemment pas de généraliser les résultats mais de repérer des expériences et des vécus semblables¹³ à travers le récit des témoins de manière à mettre en lumière des parcours communs significatifs. Dès lors, le recours à un usage extensif d'extraits d'entretiens répond autant à une orientation méthodologique spécifique qu'à un souhait de laisser une place importante à la parole des personnes concernées.

Une première étape décisive : la sortie du placement

Le premier temps de la transition à la vie adulte surgit dès la sortie du placement extrafamilial. Le souvenir qui prédomine autant pour les femmes que pour les hommes est celui d'avoir été catapulté dans la vie du jour au lendemain. Ce brusque passage d'une vie très encadrée à une vie en manque de repères hors de l'institution revient de manière récurrente dans la grande majorité des entretiens pour toutes les périodes étudiées.

Plus largement, les entretiens mettent en évidence le nouvel impératif auquel sont confrontées les personnes placées : devoir se prendre en charge immédiatement et bien plus rapidement que les autres jeunes du même âge qui ont grandi dans leur famille. On retrouve ce que certains auteurs ont appelé «une biographie sous injonction».¹⁴ Les personnes placées ont rarement été entendues concernant leur souhait de formation et leur orientation professionnelle. Elles ont eu peu de prise sur les décisions les concernant mais on leur enjoint dorénavant d'être autonomes et indépendantes. Les

12 Précisons encore que nos témoins sont également répartis entre les deux cantons et que la grande majorité est née entre 1945 et 1960, c'est-à-dire qu'ils avaient vingt ans dans les années allant de 1965 à 1980.

13 En ce sens, nous nous inscrivons dans une approche biographique francophone qui prend en compte la composante factuelle des récits et qui diffère du courant germanophone plus axé sur le narratif.

14 Pierrine Robin, Nadège Séverac, *Parcours de vie des enfants et des jeunes relevant du dispositif de protection de l'enfance : les paradoxes d'une biographie sous injonction*, in: *Recherches Familiales* 10/1 (2013), p. 91–102.

propos de Michel B. (1956, NE)¹⁵ sont à ce titre éloquentes. Placé en institution depuis son enfance, il vient de terminer sa formation d'aide-monteur électricien dans un centre spécialisé en internat.

Une fois que j'ai fini l'apprentissage, il n'avait plus rien à faire de moi. C'était fini, «Tu te débrouilles, maintenant t'es dans la vie du travail, à toi de te débrouiller». Alors, c'est là que j'ai eu dans ma tête ce qu'on m'avait dit que je ne serais peut-être pas capable de gérer moi-même mes affaires ou quoi que ce soit. Et puis là, j'ai remarqué que je n'avais pas trop le choix. Si je voulais travailler et puis gagner un salaire, il fallait que je me débrouille.

Dans d'autres témoignages, c'est la question des conséquences de cette liberté soudaine qui est exprimée: «Si vous voulez, ça vous donne des ailes cette liberté. C'est joli sur le premier moment. Puis vous comprenez tout de suite que c'est aussi beaucoup de responsabilités.» (Sandra D., 1957, FR).

Lors de la fin des mesures tutélaires à la majorité, les récits des personnes concernées mettent en évidence des expériences analogues.

Ouais, j'étais libre là en étant majeur, c'est-à-dire 21 ans. Mais j'avais beaucoup de choses à apprendre, enfin j'avais tout à apprendre. Parce que là j'ai été: «Hop, on ouvre la porte, sortez, débrouillez-vous, on ne vous connaît plus». Alors là, bon, d'accord, je fais quoi, je vais où? Alors bon, j'avais quand même le tuteur qui m'aidait quand même, mais je n'étais pas tout seul non plus. À cette époque-là, il en avait au moins une cinquantaine. Mais on essayait de se débrouiller, tout ça, avec les copains, des fois ce n'était pas de bonnes fréquentations. Il fallait faire attention aussi, comme ça. Et puis quand vous êtes lancé dans la vie comme ça du jour au lendemain, on est complètement paumé. (Pierre C., 1945, NE)

Le dernier rendez-vous avec le tuteur est décrit lors des entretiens comme étant une simple formalité. Comme lors de la fin des placements, il n'y pas de véritables mesures d'accompagnement ou de suivi mises en place. Il faut souligner à ce propos que la plupart des personnes gardent le souvenir d'une relation sporadique et lointaine avec leur représentant légal, notamment de l'office des mineurs. C'est le cas de Stéphane D. (1950, NE) qui suppose encore aujourd'hui qu'il y avait des échanges téléphoniques plus soutenus

15 Pour garantir l'anonymat des témoins, les noms sont bien sûr fictifs et les années de naissance ont été légèrement modifiées.

entre son père et l'Office des mineurs mais sans en avoir jamais eu la confirmation.

Oui, il y avait une dame [...] et c'était ma gardienne. Mais elle avait beaucoup à s'occuper, elle avait beaucoup de pupilles, je ne sais pas comment on appelle ça et puis, elle était très peu présente. Simplement, il y avait des téléphones entre eux, je suppose [...]. Moi, je l'ai vue une ou deux fois, c'est tout. Et ce n'était que de l'administratif, on ne parlait pas de moi. On parlait de: «Est-ce que le papa avait payé la pension? Est-ce que ci? Est-ce que ça? Est-ce que tu te comportes bien?» [...] et puis ça s'arrêtait là.

En ce sens, le tuteur n'apparaît que rarement dans les récits en tant que *significant other*; c'est-à-dire un adulte de référence qui joue un rôle de soutien et à qui on peut se confier.¹⁶ Il faut noter que les adultes ayant joué un tel rôle font figure de grands absents des récits, conformément à ce que soulignait déjà une précédente recherche sur les enfants placés durant les années 1950 à 1990.¹⁷ Ce constat est aussi valable pour les parents et l'ensemble des membres de la famille biologique qui ne sont quasiment jamais cités comme une ressource pouvant apporter un soutien pratique, financier ou émotionnel. À titre illustratif, seules trois personnes, mineures à la sortie du placement, sont retournées vivre un temps chez leurs parents, en l'occurrence leur père, et sont parties aussitôt leur formation terminée ou leur majorité atteinte.

Cette coupure avec le monde institutionnel et l'ensemble des figures professionnelles qui entourent les mesures de placement extrafamilial concerne aussi les liens avec les pairs, car les entretiens montrent que les amitiés, et par extension les ressources ultérieurement mobilisables en matière de capital social, ne perdurent que dans de très rares cas.

¹⁶ Parmi les professionnels, les éducateurs font sans doute figure d'exception. Ils occupent en effet une place centrale dans le témoignage de la seule personne placée plus récemment, c'est-à-dire à partir de la fin des années 1970. La première école d'éducateurs ayant vu le jour en 1954 en Suisse romande, la présence d'éducateurs formés dans les institutions n'intervient que progressivement au fil des ans.

¹⁷ Thomas Gabriel, Samuel Keller, Clara Bombach, Vulnerability and well-being decades after leaving care, in: *Frontiers in Psychology* 12:577450 (2021).

Il y a bien sûr des nuances à apporter dans ce portrait décrivant un passage immédiat d'un univers très encadré à un espace sans repères. La plus significative concerne les quelques témoins qui ont pu effectuer un apprentissage hors les murs de l'institution. À ce propos, Paul D. (1953, FR) parle du « plus beau cadeau qu'on lui ait fait » lorsqu'il a pu à 16 ans emménager au foyer d'apprentis au début de sa formation.

Bon, c'était génial, j'avais ma chambre, j'avais une bibliothèque, une table de nuit, une lampe de chevet, une armoire, c'était... Ouais, dans l'orphelinat, on avait... on était dix dans les chambres, dortoirs. Non, là on était tranquilles. J'avais décoré ma chambre, il y a tout le monde qui venait chez moi, tous ceux qui étaient au foyer d'apprentis. Il y avait souvent du café noir¹⁸ chez moi.

Des transitions genrées à la vie adulte

De l'examen des entretiens se dégage une constante principale – une transition spécifique selon le genre – qui va constituer le cœur de notre propos et dont nous allons présenter les éléments clés. L'analyse des récits a en effet permis de mettre en lumière deux trajectoires spécifiques d'insertion socioprofessionnelle et de passage à la vie adulte après les mesures de placement: une transition masculine et une transition féminine. En effet, par-delà les différences cantonales, c'est la dimension genrée qui s'est révélée être la plus prégnante et la plus différenciée.

La transition masculine se caractérise par une entrée différée de plusieurs années dans la vie adulte. Elle revêt ainsi des contours plus contemporains. Pour la grande majorité des témoins masculins, les récits mettent en exergue une période transitoire constituée de petits boulots et de changements fréquents de logement. L'insertion professionnelle durable qui permet d'accéder à une certaine stabilité économique et résidentielle intervient plus tard. Il est intéressant de relever que, contrairement aux femmes, cette insertion s'est faite pour plusieurs hommes dans un domaine professionnel souvent très éloigné de la formation initiale. À titre d'exemple, deux témoins

¹⁸ Fin de soirée, après une fête ou un événement organisé, qui se déroule le plus souvent au domicile de l'un des participants.

possédant un CFC dans la vente sont devenus respectivement agent d'assurance et facteur. Cette insertion professionnelle durable représente une étape clé pour les témoins (stabilité, indépendance économique et les débuts d'une confiance enfin retrouvée). Il s'agit évidemment de mettre en perspective ce type d'insertion professionnelle avec la structure du marché de l'emploi des années 1970 et 1980, période plus propice qu'aujourd'hui pour trouver un emploi sans nécessité d'avoir une formation correspondante ni une véritable expérience professionnelle dans le domaine.

La transition féminine à l'âge adulte se distingue de celle des hommes par son instantanéité. En ce sens, les différentes étapes de la transition à la vie adulte se déroulent de manière quasi simultanée et rapidement après la sortie de placement. Cette transition se caractérise notamment par une entrée immédiate sur le marché du travail après le placement et dans le même secteur d'activité que la formation de base ou dans un domaine d'activité typiquement «féminin», c'est-à-dire facilement accessible mais avec des salaires peu élevés. Cette indépendance quasi immédiate (propre logement et indépendance économique) découle bien souvent d'une mise en couple et permet ainsi de s'affranchir au plus vite des mesures de placement et d'un contrôle institutionnel, voire parental, pesant.

Transition masculine : une période d'autonomie avant l'insertion dans le monde du travail

Pour les témoins masculins, l'entrée sur le marché du travail est symbolisée par l'instabilité, une des dimensions constitutives de la figure de l'adulte émergent conceptualisée par Jeffrey Arnett au début des années 1990.¹⁹ Autrement dit, une période fluctuante qui s'incarne notamment par les nombreux changements en matière d'emploi et de résidence. Pour les jeunes qui sortent d'un placement extrafamilial, cette période d'instabilité s'effectue toutefois sans filet. À l'inverse de leurs pairs qui n'ont pas été confrontés à un placement en institution ou en famille d'accueil, ils ne disposent pas d'une gamme aussi étendue et variée d'options comme un retour au domicile

19 Jeffrey J. Arnett, Afterword: Aging out of care – toward realizing the possibilities of emerging adulthood, in: *New Dir Youth Dev.* 113 (2017), p. 151–61.

parental, la possibilité de reprendre des études ou un soutien financier en cas de difficulté. Si cette période d'instabilité répond à un besoin impérieux d'autonomie après le placement, elle est aussi le reflet d'une insertion difficile sur le marché du travail ou peu satisfaisante en matière d'emploi.

Dans les récits, ces deux dimensions sont souvent interdépendantes et montrent la nécessité pour plusieurs témoins de disposer d'une certaine liberté dans leur activité, même s'ils ont dû en assumer les conséquences financières et professionnelles. Pour reprendre la distinction présentée en introduction entre autonomie et indépendance, cette capacité à agir enfin selon ses propres lois, sans en référer à d'autres et à échapper ainsi à toute forme de contrôle, a été pour plusieurs témoins d'une importance prépondérante à la sortie du placement.

Oui, j'ai dû chercher [du travail]. Et puis forcément, la première question: «Vous avez fait quoi jusqu'à maintenant?», «Vous étiez où?». J'étais là, là, là, j'ai fait trois places, j'ai fait trois mois ici, six mois-là, deux mois-là; quinze jours ici, parce qu'il voulait me donner un coup de pied au cul, je l'ai envoyé promener! (Henri N., 1957, FR)

Pour ce même témoin, cette centralité de l'autonomie a constitué la trame de son parcours de vie des années durant.

Mon fil rouge pour moi, c'est une certaine révolte. La révolte en moi m'a aidé à avancer, mais un peu à ma façon, pas contre la société, mais pas dans la société, un peu en marge. Toujours un peu en marge. Après, on zigzague. Alors, j'ai bossé sept à huit mois chez un paysan, ça m'a plu, mais pas dans le sens... je ne gagnais rien, 300 balles par mois pour travailler, pour avoir congé un samedi après-midi, puis deux heures de temps le dimanche après-midi. Mais je m'en foutais!

Pour d'autres, cette autonomisation s'incarne dans un besoin de changer d'air et de s'affranchir de tout contrôle. C'est le cas de Pierre C. (1945, NE) qui après un apprentissage abandonné après une année et un emploi pénible de quelques mois en usine décide de quitter la Suisse du jour au lendemain, sans même emporter ses papiers d'identité. Il souhaitait ainsi s'affranchir du contrôle de sa mère qui l'avait poussé à quitter son apprentissage afin qu'il gagne au plus vite de l'argent et puisse ainsi lui remettre une partie de sa paie.

Même avec un CFC en poche, plusieurs témoins se sont dirigés rapidement vers un autre secteur d'activité, ce qui est caractéristique de cette première étape d'insertion professionnelle pour les hommes. Bûcheron de formation, la trajectoire de Paul D. (1953, FR) est à ce propos très illustrative.

J'ai changé parce que je n'avais plus de boulot. Je cherchais un peu dans les communes et tout, mais... C'était en 1973–1974, il y avait du chômage, à part les chantiers, il n'y avait plus tellement de boulot. Et puis on ne voulait pas prendre un professionnel dans les communes, je coûtait trop cher. On était quand même à 16–17 francs de l'heure quand j'ai fini l'apprentissage. [...] Mais à 20 ans, il me fallait voir du monde, il fallait voyager un peu. Alors, quand je suis parti en Valais, c'était [nom de l'entreprise] qui m'a engagé pour aller monter des blocs de cuisine. Je n'avais aucune idée de la métallurgie. Vous faites bûcheron, puis après vous montez des blocs de cuisine... Ouais puis je ne gagnais pas beaucoup parce que j'étais manoeuvre. J'avais un CFC qui me servait juste pour avoir un papier, c'est tout.

Pour d'autres enfin, l'instabilité provient surtout d'une formation qui n'est pas en adéquation avec les exigences du marché du travail. C'est la situation à laquelle a été confrontée Michel B. (1956, NE) qui venait d'obtenir un certificat d'aide-monteur électricien, formation de plus courte durée qu'un CFC d'électricien et qui n'était pas véritablement reconnue.

Alors, j'ai trouvé un... j'ai trouvé quand même un poste de travail, j'ai fait trois mois. Et puis bah c'est là que j'ai connu l'échec. Parce que par rapport à ce que je faisais à l'apprentissage et par rapport à ce qu'on a commencé à me donner là-bas, c'était une autre dimension. Ce n'est déjà plus la même chose. Je me souviens toujours, on avait travaillé sur un chantier et puis on devait poser des alarmes. Et ça, je n'avais jamais appris. C'était une des conséquences, c'est que ce genre de... un décalage entre ce qu'on avait appris là et puis ce qui se faisait déjà quand vous arrivez sur un travail réel. Et puis au bout de trois mois, on m'a foutu dehors.

Pour surmonter cet échec et trouver un nouveau travail, il a été contraint de chercher d'autres débouchés professionnels.

Et puis j'ai fait comme tout le monde, j'ai cherché du travail un petit peu à gauche, à droite, un peu partout. Et puis j'ai trouvé un poste de travail dans une entreprise aux [nom de la commune], mais comme manoeuvre après. Voilà, c'était un petit salaire, je travaillais dans une boîte de tournage. Là, j'ai travaillé trois ans.

Après cette première phase d'instabilité professionnelle qui s'étend souvent sur une période de plusieurs années, la transition masculine à l'âge adulte se caractérise ensuite par une insertion professionnelle durable. Celle-ci s'est souvent faite dans des domaines très différents de la formation de base ou des premières expériences professionnelles.

Les périodes économiques caractérisées par une haute conjoncture ont sans doute favorisé l'intégration des jeunes hommes sur le marché du travail en leur permettant d'accéder à des emplois stables et d'acquérir du capital humain sans pour autant avoir de diplôme. C'est par exemple le cas de Pierre C. (1945, NE) qui a bénéficié de la prédominance du secteur horloger dans le canton de Neuchâtel.

Ouais je faisais le polissage, [...] au tout début, j'ai fait la boîte de montre directement. Mais ça, maintenant ça ne se fait plus, maintenant c'est des machines qui le font. Avant on faisait ça, c'était bien parce qu'on faisait tout à la main, on mesurait tout, c'était bien. D'ailleurs, on apprenait comme ça, on rentrait. Même un qui n'a jamais rien fait, il repartait à zéro et puis il arrivait à faire une boîte de montre après. Ce qui n'est plus le cas maintenant.

La politique de formation de certaines grandes entreprises publiques a offert aussi à certains témoins des possibilités d'évoluer professionnellement et de gravir les échelons, comme en fait part Stéphane D. (1950, NE).

Et toute cette formation, c'était encore beaucoup d'heures. Je faisais beaucoup d'heures, des treize, quinze heures des fois, sans compter le boulot que je faisais ici à la maison. Mais en fait, ça m'a apporté énormément. Ça m'a apporté la confiance en moi. Je me dis: «Mais ce n'est pas vrai, je vaudrais quelque chose». Et puis, ça m'a aussi facilité les rapports humains, parce que moi, comme je n'avais pas les codes de la famille et tout ça et comme je vous ai dit, l'adulte, c'était vraiment l'ennemi, c'était l'ennemi. J'avais une très mauvaise opinion de tout ce monde adulte. Et puis, ça m'a permis de revenir vers ce monde-là. Il y a des traces encore aujourd'hui, mais j'ai pu avoir des contacts, on va dire normaux. J'ai pu me socialiser en fait un peu. [Nom de l'entreprise], c'est le déclic qui a permis que je revienne dans ce monde si on peut dire. Oui, c'est la confiance qu'on m'a accordée alors qu'on ne m'a jamais accordé... ni mon père et puis les institutions aussi vous prennent pour rien du tout, j'ai passé par tous les pédagoges, psychos, machins, psychiatres et compagnie.

Comme l'illustre l'extrait ci-dessus, un fort investissement dans la sphère professionnelle a permis à plusieurs témoins d'obtenir enfin une forme de reconnaissance. Cette valorisation dans le monde du travail a contribué à renouer des relations sociales et à restaurer une confiance en soi. Une insertion professionnelle durable a bien sûr aussi joué un rôle central dans l'acquisition de nouvelles compétences et, plus largement, dans le développement d'un capital humain et social: «J'ai commencé comme opérateur. Et là, j'ai fait 33 ans dans cette entreprise. Et c'est là que j'ai enfin pu évoluer, évoluer intellectuellement, évoluer manuellement et tout. Parce que c'est vrai qu'avant, ce n'était pas évident.» (Michel B., 1956, NE).

Pour les hommes, nous avons mis beaucoup l'accent sur la sphère professionnelle, car elle a joué un rôle central dans le processus d'autonomisation et de transition «différée» à la vie adulte. Pour plusieurs témoins, l'entrée dans la conjugalité s'est faite en effet plusieurs années après l'insertion professionnelle, parfois à plus de quarante ans. Pour d'autres, c'est une seconde mise en couple plus tardive qui a constitué un moment décisif du parcours de vie en favorisant aussi une stabilité économique et résidentielle.

Transition féminine: une simultanéité des marqueurs de transition

D'une manière générale, la transition féminine à la vie adulte est symbolisée par une simultanéité des différents marqueurs classiques. La fin de la formation, l'insertion professionnelle, la mise en couple et la naissance du premier enfant sont des événements temporellement beaucoup plus rapprochés que ce qui a été relevé dans les trajectoires masculines.

Cette transition dans un temps restreint s'écarte donc des conceptions plus contemporaines d'un adulte émergent qui traverserait une période intermédiaire de quelques années constituée d'exploration identitaire et d'instabilité. Comme nous l'avons vu précédemment, ce modèle correspond davantage à la transition masculine. À première vue, la transition féminine se rapproche d'un modèle encore plus traditionnel que ce que l'on a pu observer en Suisse pour l'ensemble des femmes nées durant les mêmes

années.²⁰ Ce modèle féminin qui répond aux injonctions faites aux personnes placées de devenir adulte rapidement se retrouve dans la plupart des témoignages de toute la période étudiée. Les parcours biographiques d'une femme née en 1942 et d'une autre née en 1971, soit trente ans plus tard, en sont des illustrations prégnantes.

Après avoir terminé son apprentissage de vendeuse dans une épicerie, Monique C. (1942, NE) travaille encore quelques mois chez son patron où elle dispose d'une chambre. Elle gagne enfin son premier véritable salaire, ce qui lui permet d'être indépendante économiquement. C'est un petit salaire mais elle arrive à payer la pension à son patron et à conserver 200 francs. Elle fait ensuite la connaissance d'un responsable d'une grande enseigne de la région qui l'incite à changer de place de travail. Elle gagne mieux sa vie mais doit désormais assumer les frais d'un logement. Ce changement professionnel et résidentiel se fait en l'espace de quelques mois seulement. Durant la même période, elle rencontre son futur mari. Elle peut ensuite emménager dans la belle-famille avant même le mariage car elle dispose d'une chambre séparée. Le couple se met en ménage dans les semaines qui suivent. Son mari travaille dans le bâtiment et décide de se mettre à son compte. Les premiers mois les affaires ne sont pas florissantes et elle conserve son emploi de vendeuse pour aider à faire tourner le ménage. Après quelque temps, l'activité professionnelle de son mari prend enfin son envol. Déjà enceinte de son premier enfant, Madame diminue son taux d'activité de manière définitive.

À la suite d'une première formation d'employée de maison, Vanessa W. (1971, NE) a eu l'opportunité de faire un apprentissage d'aide familiale. Son institution de placement étant éloignée de l'école et de sa place d'apprentissage, elle a pu emménager seule dans un petit appartement. Aussitôt son CFC obtenu, elle a travaillé quelques mois puis a diminué son taux d'activité. Elle avait en effet rencontré le futur père de ses enfants durant son apprentissage. Après avoir vécu quelque temps les deux dans son petit appartement, le couple a très rapidement trouvé un logement plus grand

20 Laurence Thomsin, Jean-Marie Le Goff, Claudine Sauvain-Dugerdil, Genre et étapes du passage à la vie adulte en Suisse, in: Espace populations sociétés 2004/1 (2004), p. 81–96.

pour se mettre en ménage. Elle a eu son premier enfant à 21 ans et moins de deux après elle était enceinte du deuxième. Plus jeune, elle avait toujours eu envie de devenir infirmière et avait même tenté de passer les examens. Une fois dans la vie adulte, son projet professionnel n'a jamais pu se concrétiser.

Dans un contexte où les discriminations sur le marché du travail sont importantes et où le statut social des femmes passe par le mariage,²¹ la mise en couple rapide des femmes est décrite explicitement par plusieurs témoins comme une stratégie visant à accéder à l'indépendance. En cela, cette «stratégie matrimoniale» n'est pas très différente de ce que l'on peut observer pour les femmes de ces générations.²² En reprenant le concept de «marché matrimonial» développé notamment par le sociologue François de Singly,²³ on comprend mieux que l'entrée en conjugalité soit plus précoce pour les femmes. Dans ce marché où s'échangent des capitaux de différentes natures, les femmes détiennent en effet, dès la sortie du placement, des capitaux valorisés par les hommes comme les attraits physiques et psychologiques. Il faut en revanche plus de temps pour que les hommes, particulièrement ceux qui sortent d'un placement, puissent constituer des capitaux valorisés par les femmes, soit le statut social et professionnel, au sein de ce «marché matrimonial» fortement généré.

Si cette entrée précoce dans le mariage permet de s'émanciper et d'acquérir une indépendance économique, elle comporte aussi des risques. Plusieurs femmes évoquent des relations délétères avec leur conjoint après une mise en couple trop rapide et font explicitement le lien avec leur propre histoire de vie. C'est le cas de Irène H. (1958, FR) qui selon ses termes a pris «le premier venu» pour sortir d'une vie professionnelle précaire et s'assurer ainsi une plus grande indépendance économique.

Alors, je pense avec le recul, c'est ça qui a fait qu'après... si vous voulez, mon mari c'était... j'étais sa proie facile. Parce que je pense qu'on est des enfants apeurés [...]. Mais j'étais contente parce que moi j'ai vécu ça comme une prison dorée [...].

21 François Héran, Michel Bozon, *La formation du couple*, Paris 2020.

22 Caroline Henchoz, *Enquêter sur l'amour auprès de trois générations. Retour sur le rôle central des émotions dans le processus de recherche qualitative*, in: *Émulations* 18 (2016), p. 20–31.

23 François de Singly, *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, 1987.

J'avais mon chez moi, j'avais mes affaires, j'avais enfin une tasse qui était à moi, j'avais enfin ma table, mon lit, voilà, mais c'est tout. Mais je n'ai encore une fois pas évolué. Je suis toujours restée dans ce moule si on veut d'enfant battu qui n'est pas capable, avec tout le temps ces étiquettes, ce sac à dos à vie. Et puis lui ne m'a pas... mon mari, au contraire, lui il faisait tout le temps le vide autour de moi, tout le temps. Dès que j'avais des amis un peu... qui auraient pu m'aiguiller ou me faire sortir de ça, on déménageait.

Alors que pour les hommes la reconnaissance et la valorisation passent principalement par le monde professionnel, elles se situent pour les femmes surtout dans la sphère privée. Cela s'explique notamment par le contexte de discriminations genrée sur le marché du travail qui offre peu d'opportunité en termes de carrières professionnelles féminines ascendantes. Des travaux ont montré par ailleurs que le lien conjugal et familial constitue pour les groupes défavorisés sur le marché du travail une opportunité de conquérir une certaine liberté et du pouvoir.²⁴

Dans les entretiens, les femmes sont nombreuses à mettre en avant leur réussite conjugale et familiale. À l'exemple de Monique C. (1942, NE) qui revient sur la personnalité compréhensive de son mari ainsi que sur la patience dont il a su faire preuve.

Dans l'ensemble, j'ai eu de la chance. J'ai trouvé un homme qui a eu beaucoup de patience avec moi parce que j'étais très marquée [...]. On a réussi mon mari et moi, on a deux gamins, ils ont bien réussi. On a quatre petites-filles, toutes des nanas.

C'est également le cas de Simone B. (1944, NE), en couple depuis plus de 50 ans avec son mari, qui souligne aussi que l'indépendance économique a été acquise de haute lutte.

C'était le bon. Non et puis il est gentil. Et quand on s'est marié, on n'avait pas beaucoup de sous, mais on n'allait pas à la commune, ils ne nous ont jamais donné un franc. On faisait à manger un jour sur deux des légumes, saucissons, lards, pendant quelques années et après, on a pu gagner des sous et ça allait.

²⁴ Jean Kellerhals [et al.], *Mariages au quotidien. Inégalités sociales, tensions culturelles et organisation familiale*, Lausanne, 1982.

Comme le relèvent plusieurs récits, l'investissement dans la vie conjugale et familiale permet aussi d'accéder à un statut social reconnu et ainsi de «trouver sa place» dans la société.

En ce sens, la parentalité est souvent vécue comme une étape charnière de la transition à la vie adulte. Elle est particulièrement mise en exergue dans les témoignages féminins. D'une part, la transition à la parentalité conduit à de nombreux changements dans la division du travail au sein du couple et dans l'organisation des rôles qui concernent tout particulièrement les femmes. Les entretiens montrent que les couples adoptent tous un modèle très traditionnel, matérialisé par une répartition sexuée des rôles et une baisse du taux d'activité professionnel des femmes. D'autre part, cette transition confronte souvent les témoins, et les femmes plus rapidement que les hommes, à leur histoire familiale et à leur propre histoire de vie. Elle met particulièrement en lumière en évidence cette tension entre la volonté de ne pas reproduire ce que l'on a vécu enfant et la difficulté à créer cette intimité familiale quand on a peu ou pas eu d'exemples et de modèles sur lesquels s'appuyer. Il apparaît dès lors impératif d'être dans un autre modèle parental que celui de leurs ascendants en préservant à tout prix leur enfant d'un placement. Dans un contexte où ce sont les femmes qui ont la charge d'éduquer les enfants, cela les concerne tout particulièrement.

J'ai vu avec mon mariage. Je voulais tellement être la mère parfaite. C'est fou, ça, quand même. On met au monde un enfant et puis on se dit: «Moi, en tout cas, je ne ferai jamais comme ma mère.» En tout cas, c'est ce qu'on souhaite: «Je n'abandonnerai jamais mes petits.» Ça je l'ai fait, je n'ai jamais abandonné mes enfants. C'est une sacrée étape, dans le respect de soi, dans ce qui est normal, qu'est-ce qui n'est pas normal. Ça, c'est quelque chose qu'on devrait nous éduquer assez rapidement, je trouve. Dans qu'est-ce qui est normal? Qu'est-ce qu'on devrait pouvoir accepter ou pas? La limite, elle n'y est pas en fait. On jauge avec des trucs. Est-ce que j'ai laissé passer trop ou pas? Ça, c'est compliqué. Ça, c'est une étape que je trouve hyper difficile. Parce qu'on n'est pas construit avec directement des réglages. Et moi, j'ai vu que moi, ma barre, elle va très haut. Elle va déjà trop loin. (Vanessa W., 1971, NE)

La parentalité met aussi en évidence l'absence de modèles parentaux et d'apprentissages rattachés à l'enfance qu'un placement prolongé en institution a empêchés. Sophie C. (1940, NE) se rappelle que, lorsqu'elle était placée

dans un orphelinat,²⁵ le jeu était absent de son quotidien. Il y avait bien une pièce remplie de jouets et chaque pensionnaire en avait un qui lui était attribué mais il était interdit d'y toucher.

On ne jouait pas. On ne sait pas ce que c'est que jouer. J'ai été très longtemps à pas savoir jouer. J'ai su jouer à partir du moment où j'ai eu des enfants. Parce que j'ai dû apprendre à jouer. Je me disais: «il faut quand même que je fasse quelque chose avec mes enfants» parce qu'on joue avec les enfants. Mais comment on joue? Voilà, ça, c'est un des impacts par exemple.

Vulnérabilité des transitions masculines et féminines

Le chemin vers l'indépendance et l'autonomie prend des voies différentes pour les hommes et les femmes qui sortent d'un placement extrafamilial. Il est également semé d'embûches qui peuvent survenir ou se révéler une fois devenu adulte et même des décennies plus tard.

Le parcours des hommes est particulièrement sensible à la conjoncture économique. Si dans les années 1950 à 1980, il était possible de trouver un emploi sans avoir une formation reconnue, les entretiens montrent les limites de cette insertion. Cette vulnérabilité est étroitement liée au manque de capital humain à l'issue des mesures de placement. En effet, lorsqu'il y a une rupture dans le parcours professionnel à la suite d'une perte d'emploi, il devient très compliqué de se réinsérer. En ce sens, la situation de Michel B. (1956, NE) est particulièrement significative. Celui-ci a travaillé plus de 30 ans dans la même entreprise et a développé des compétences professionnelles très pointues mais très spécifiques à son domaine d'activité. Sa formation initiale n'étant pas reconnue pleinement, il n'a jamais pu accéder à un poste avec une qualification attestée et donc plus facilement transposable dans un autre secteur d'activité. L'entreprise ayant fermé à la suite d'une restructuration, il s'est retrouvé au chômage.

Pour rechercher du travail, c'est là justement maintenant que vient le problème. C'est quand vous n'avez pas de certificat, vous n'avez pas de CFC, vous ne trouvez pratiquement plus rien. Combien de fois on m'a dit: «Mais vous avez un CFC,

25 Précisons qu'elle avait encore ses deux parents.

quelque chose?», voilà, je n'ai rien. Je n'ai que de l'expérience, je n'ai qu'une expérience de 33 ans dans une entreprise, mais rien d'autre. Les entreprises veulent que vous ayez un CFC ou quelque chose, un papier, peu importe dans quoi. Si vous dites: «Non, je n'ai pas de papier» ou quoi que ce soit, c'est que vous n'êtes rien du tout, enfin vous n'avez pas. On ne prend pas compte que vous avez 30 ans, 33 ans d'expérience dans une entreprise industrielle. Une entreprise, ils veulent quelque chose. J'aurais présenté un papier, un CFC d'électricien ou un CFC de [...]. Mon bout de papier que j'ai, que j'ai foutu à la poubelle d'ailleurs, mais ce certificat que j'avais, rien que d'avoir marqué déjà dessus [nom du centre de formation], ça voulait dire qu'en fait, voilà.

L'expérience relatée par Michel B. (1956, NE) met en évidence une problématique centrale, exacerbée ces dernières décennies par l'évolution du marché du travail et les conditions d'embauche. Il s'agit de ce que le sociologue Randall Collins a nommé, dès la fin des années 1970, le «crédentialisme»; c'est-à-dire le fait de privilégier le diplôme au détriment de l'expérience professionnelle et d'en faire ainsi la clé d'entrée principale sur le marché du travail. Dans le même esprit, l'augmentation de la professionnalisation ces dernières années en Suisse – de plus en plus de métiers exigent l'attestation d'une formation – rend l'insertion professionnelle de plus en plus délicate pour les personnes sans le capital humain adéquat.

Pour les femmes, en raison notamment de la baisse de leur taux d'activité professionnelle à l'arrivée des enfants, le maintien d'une indépendance économique dépend quant à elle davantage des aléas de la vie conjugale. L'entrée immédiate dans la conjugalité et dans la parentalité fait écho au risque d'un divorce précoce que plusieurs témoins ont vécu. Ces dernières ont fréquemment relevé qu'elles avaient vécu des relations de couple décevantes, voire abusives, et se terminant brusquement. À l'inverse des témoins masculins, elles sont ensuite restées le plus souvent seules, ce qui amène forcément une précarisation des conditions d'existence et l'obligation d'augmenter son taux d'activité ou de retrouver un nouveau poste de travail à plein temps.

Et puis le papa, il est parti. [Prénom de sa première fille], elle avait sept ans, et puis [prénom de sa deuxième fille], elle avait cinq ans. Là, j'avais déjà repris quand même le job, j'avais quand même travaillé. Je ne travaillais pas beaucoup, je crois que je faisais un 30%, mais je faisais toujours aide familiale à 30%. Et puis heureusement que j'avais gardé ce 30%, car après, j'ai dû augmenter, du coup.

Heureusement que j'avais un de mes frères qui était sur place. C'est grâce à lui que j'ai pu retourner au travail, parce qu'il me gardait les enfants. Il a pu me garder les enfants. (Vanessa W., 1971, NE)

Cet extrait met aussi en avant l'importance de pouvoir compter sur un réseau social qui permet d'obtenir du soutien en cas de difficultés, des ressources qui font souvent défaut aux personnes placées. Cet exemple fait figure d'exception car, dans nos entretiens, l'entourage familial n'est quasiment jamais cité comme jouant ce rôle. Il est intéressant de relever que cet exemple émane de l'unique personne qui a connu un seul et même lieu de placement et qui y a été placée en même temps que ses deux frères.

Une autre vulnérabilité liée à la transition genrée à la vie adulte tient dans les possibilités très limitées pour les femmes de pouvoir continuer à se former au cours de leur vie professionnelle afin d'acquérir un capital humain susceptible d'être reconnu sur le marché du travail. Cette situation contraste avec celle des témoins masculins qui ont pu pour plusieurs d'entre eux augmenter leur capital humain et obtenir ainsi une mobilité, voire une ascension professionnelle. Ces formations certifiantes se sont faites en emploi et donc impliquent bien souvent d'avoir une activité à plein temps. Dans les entretiens, les rares tentatives de formation évoquées par les femmes ont été abandonnées pour des raisons financières ou se sont faites à la suite d'une perte d'emploi. Le récit de Sandra D. (1957, FR), la seule témoin à avoir changé véritablement de domaine d'activité au cours de sa vie professionnelle,²⁶ met particulièrement bien en évidence l'ancrage à long terme de la formation initiale pour les femmes. Se retrouvant sans emploi à cinquante ans, elle précise que toutes les mesures proposées dans le cadre de l'assurance-chômage étaient en lien avec sa formation initiale de vendeuse alors même qu'elle n'avait plus exercé dans ce domaine depuis des décennies. En définitive, les récits montrent que les femmes sont doublement désavantagées en matière d'acquisition de capital humain: lors du placement extrafamilial et ensuite tout au long de leur vie professionnelle.

26 La seule aussi qui ne s'est jamais mariée et qui n'a pas eu d'enfant.

S'en sortir malgré tout

Les vulnérabilités des parcours de vie liées au placement extrafamilial sont bien sûr beaucoup plus larges et importantes que les situations présentées au point précédent. Notre recherche s'est focalisée sur les opportunités et les obstacles pour acquérir du capital humain et social et sur la transition à la vie adulte. Nos entretiens ont donc porté sur des questions de scolarité, de formation, de relations sociales et d'intégration socioprofessionnelle. Cependant, dans la majorité des entretiens, d'autres conséquences délétères du placement extrafamilial – particulièrement des problèmes importants de santé liés à une mauvaise alimentation, à une absence de soins médicaux et à la pénibilité des conditions de placement – ont été largement relatées par les témoins. En outre, ceux-ci ont aussi souvent évoqués des souvenirs dramatiques d'abus et de maltraitance. Ce vécu douloureux est encore très présent et influence fortement la manière dont les personnes concernées évaluent les mesures de placement et plus largement leur propre histoire de vie. Ces questions d'injustice, de discrimination et bien sûr de maltraitance résonnent encore des décennies après les mesures de placement et contrastent avec l'affirmation souvent prononcée durant les entretiens d'avoir eu malgré tout une belle vie ou du moins d'avoir réussi, parfois envers et contre tout, à s'en sortir. Il y a certainement en creux dans cette affirmation autant la fierté légitime de s'en être sorti seul, sans l'aide de personne, que le souvenir d'un autre, d'un proche, d'un frère, d'une sœur qui a eu une vie encore plus difficile et qui a davantage souffert.

Moi, je préfère vivre l'instant que j'ai là maintenant, je suis heureux. Je suis heureux, je suis arrivé à ça. Puis, j'aurais pu ne jamais arriver à ça. C'est ma volonté. J'ai aussi eu beaucoup de chance, beaucoup de chance. C'est vrai, je n'ai pas eu que du malheur. Toute cette première partie de vie était vraiment noire. Mais après, tout ça, ça s'est éclairci. Les douleurs sont toujours là. Mais je ne vis pas chaque jour avec non plus, il ne faut pas exagérer. Ça revient quand j'en parle. Évidemment que vous ouvrez un peu la boîte. Sans ça, je referme le couvercle. Et puis je vis bien, j'ai une belle vie. C'est une énorme chance, une énorme chance, mais je pense beaucoup, énormément, et de plus en plus à ceux qui vivent ça ou qui ont vécu ça comme moi. (Stéphane D., 1950, NE)